



**agir** face à  
**l'enjeu**  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## CAHIER DE CONTRIBUTIONS

**Commune : Sainte Gemmes sur Loire**

**Contact obligatoire :**

Christelle LE LAN, Adjointe Environnement Durable

**Date d'envoi de la proposition : 26 mars 2021**



angers loire  
métropole  
communauté urbaine



## Présentation de la démarche « Agir Face à l'Enjeu »

Le 23 octobre 2020, Angers Loire Métropole (ALM) a lancé une démarche participative sur l'ensemble de son territoire intitulé « Agir face à l'enjeu ». La finalité de la démarche est de relever le défi de la Transition Ecologique, c'est à dire préserver les ressources de notre territoire, réduire les émissions de CO2 de 60% d'ici à 2030, préserver la biodiversité, tout en prenant en compte les enjeux sociaux et la qualité de vie. Pour y parvenir, ALM a mis en place une démarche de participation avec l'ensemble des citoyens et acteurs du territoire pour définir des actions prioritaires à engager collectivement.

**Qui peut contribuer ? Tout le monde**, seul ou collectivement, à condition d'habiter ou de travailler dans l'une des 29 communes d'Angers Loire Métropole. Cette démarche vise à associer l'ensemble des acteurs du territoire : citoyens, entreprises, associations, réseaux d'agriculteurs, instances représentatives, communes, collectifs de citoyens, étudiants...L'objectif est de toucher la plus grande diversité d'acteurs afin de garantir une représentativité la plus significative dans les propositions.

**Comment participer ? Trois possibilités** pour s'engager en faveur de la Transition écologique :

- **Déposez des propositions** sur [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivons.angers.fr). *Format synthétique et rapide*
- Proposez des idées en groupe via **la rédaction d'un cahier de contributions**. *Format approfondi. Envoyé par email puis téléchargeable sur [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivons.angers.fr)*
- **Participer aux ateliers** animés par Angers Loire Métropole. *3 temps de travail pour construire collectivement des contributions. Inscriptions clôturées le 30 novembre.*

### Les étapes de la démarche ?

- 1- **Du 23 octobre au 26 mars 2021** : phase de contributions (par les 3 moyens décrit ci-dessus).
- 2- **Du 26 mars à fin avril 2021** : Temps d'analyse, de synthèse et de restitution des contributions.
- 3- **Mai 2021** : un mois où les citoyens pourront choisir en ligne les actions qu'ils estiment prioritaires.
- 4- **Juin-Juillet 2021** : le temps des engagements, de la collectivité et des acteurs engagés dans la démarche.

**N.B. : le calendrier est susceptible d'évoluer compte tenu du contexte sanitaire. Vous serez informés par mail en cas de changements.**

## Cahier de contributions – Mode d'emploi à destination des Communes

### Qui peut proposer un cahier de contributions ?

Il est souhaitable de **constituer un collectif** au préalable ou de représenter un collectif déjà existant, afin que la contribution soit **l'expression d'une volonté commune**. La méthodologie vous permet, grâce à une série de questionnements de **passer de l'idée au projet concret**.

Au niveau d'une commune, vous pouvez vous impliquer à différents niveaux :

- 1- **En communiquant sur la démarche** : encouragez vos associations, entreprises et citoyens à remplir des cahiers de contributions. Un kit de communication d'ALM permettant de relayer cette démarche est à votre disposition (transmis à l'ensemble des communes le 1<sup>er</sup> décembre).
- 2- **En rédigeant un cahier de contribution au nom de votre commune**, fruit d'un travail collectif entre élus et/ou associant vos services.
- 3- **En animant un atelier avec les acteurs de votre commune (habitants, entreprises, associations)**. Pour vous aider à organiser un ou plusieurs temps d'échange, ALM peut vous accompagner dans la conduite ou l'animation d'ateliers ainsi que dans la rédaction du/des cahier(s) de contributions.

### Quels sont les thèmes sur lesquels contribuer ?

Se nourrir, Se loger, Se déplacer, Produire et Travailler, Consommer, S'épanouir, Vivre en Bonne Santé... Renseignez-vous sur l'ensemble des thèmes sur [angersloiremetropole.fr](http://angersloiremetropole.fr). Un ensemble de **ressources** sont proposées. (Plan alimentaire territorial, Plan vélo, Territoire Intelligent, Aménagement des lignes de Tramway...). Un thème = un cahier de contributions.

### Comment remplir le cahier de contributions ?

- 1- **Définissez qui constituera votre collectif** de réflexion (élus, habitants, associations...).
- 2- **Définissez avec votre collectif le(s) thème(s) retenu(s)**.
- 3- **Organisez un ou plusieurs ateliers**, soit en présentiel, soit en distanciel. Pour les ateliers à distance, nous recommandons Zoom, outil adapté pour travailler en sous-groupes. Le cahier de contributions se structure autour de 3 grandes étapes de réflexion : le temps du souhaitable, le champ des possibles et le choix des actions.
- 4- **Remplissez le cahier de contributions** directement sur word afin de ne pas être limités en longueur, et s'assurer d'une bonne lisibilité et compréhension de vos contributions.

### Comment et quand transmettre votre cahier de contributions ?

Vous avez jusqu'au **26 mars 2021** pour transmettre votre cahier par mail à : [transition-ecologique@angersloiremetropole.fr](mailto:transition-ecologique@angersloiremetropole.fr).

Votre mail doit comporter :

- **Dans l'objet du mail** : « Cahier de contributions [Nom du collectif] »

- **Dans le corps du mail** :

- Le nom de votre collectif
- Le titre de votre contribution
- La description de votre action en 500 caractères max.
- En pièce jointe, le cahier de contributions rempli.

Toutes les contributions seront publiées sur [ecrivons.angers.fr](http://ecrivons.angers.fr).

Une fois reçues, vos contributions seront analysées et synthétisées par Angers Loire Métropole. Les premiers engagements de la collectivité et de l'ensemble des acteurs engagés dans la démarche suivront avant l'été 2021 (cf. les étapes de la démarche).

Pour toute question, contactez-nous : [lucas.thibault@angersloiremetropole.fr](mailto:lucas.thibault@angersloiremetropole.fr)

## LE CHOIX DU SUJET

---

1. **A quelle fonction vitale se rapporte votre cahier de contributions ?** (Cochez la case correspondante)

*Pour rappel, une fonction vitale = un cahier de contributions. Si votre collectif souhaite traiter d'une ou plusieurs autres fonctions vitales, nous vous invitons à renseigner un ou plusieurs cahier(s).*

- Se nourrir                       Se loger                       Se déplacer
- Travailler & Produire                       **Consommer**                       S'épanouir
- Vivre en bonne santé

## LES CONTRIBUTEURS ET AUTEURS

---

2. **Quels sont les différentes personnes / structures contributrices ?** (Noms, fonctions...)

Des enfants du Conseil Municipal des Enfants (4) : Soufiane / Maïa / Ines / Thomas / Félicie

L'animateur du CME (1) : Corentin

Des habitants gemmois » (11) : Alba / Bertrand / Anne-Lise / Didier / Melissa / Jean-Michel / Sandrine / Patrice et Sylvette / Franck

Des Gemmois « élus » (5) : Stéphanie Cochelin / Louis-Luc Bellard / Christine Courrillaud / Ashley Hennekam / Christelle Le Lan

3. **Décrivez les structures de votre collectif** (Structures, création, nombre d'adhérents/membres, vision, territoire, rayonnement du collectif, descriptif rapide)

Le conseil municipal des enfants : Ils sont 7 élus, âgés de 9 à 12 ans

Ils ont été élus par les élèves du CE2 au CM2 des 2 écoles Gemmoises, le mandat dure 2 ans.

Leurs projets : nettoyage de la nature, bourse d'échange jeux et vêtements, soirées jeux, cinéma, chasse aux œufs, city stade.

Les habitants ayant participé aux Viso sont des citoyens volontaires, intéressés par la démarche et qui se sont inscrits.

Le Conseil Municipal : quelques élus ont participé aux visios en tant qu'habitants.

Le cahier des contributions a été rédigés par les adjoints aux maires + 2 conseillères déléguées du Pôle Environnement Durable, en reprenant fidèlement toutes les idées émises par les habitants lors des visios, et en poursuivant la réflexion pour aboutir à un chantier concret et détaillé.

*Si votre groupe est composé de plusieurs structures, merci de préciser en détaillant pour chaque structure leur nombre d'adhérents, leur vision, leur rayonnement d'action et décrire chaque structure rapidement*

#### 4. Quel est l'objectif principal de votre commune pour accélérer localement la transition écologique et sociale ?

Le programme politique de l'équipe municipal en place est articulé autour de 2 axes fort : La participation citoyenne et la transition écologique.

La commune s'est donc emparée du dispositif « Agir face à l'enjeux » proposé par ALM et a organisé des « Assises Gemmoises ».

Il a été proposé à tous les Gemmois de participer à des séances de travail collectif, dans l'objectif de proposer à l'Agglo et à la municipalité des actions en faveur de la transition écologique. 3 thématiques ont été sélectionnées :

- 1 - Les déchets / l'économie circulaire.
- 2 - Se nourrir et la production végétale.
- 3 - Se loger et les énergies.

Ce cahier des contributions regroupe l'ensemble des idées émises par le collectif qui a travaillé sur la thématique 1 - Les déchets / l'économie circulaire.

## ETAPE 1 - LE TEMPS DU SOUHAITABLE

---

Il est demandé ici de prendre un peu de recul et d'interroger votre vision du futur du territoire. Nous vous rappelons que, même si votre travail se rapporte à une fonction vitale précise, la réflexion est à élargir à une vision plus globale : **Comment la fonction vitale choisie vient servir un avenir agréable et qui donne envie d'être atteint ?**

*Ce cahier de contributions guidé va vous permettre de mener une réflexion « en entonnoir » en partant d'une vision positive, à la définition de chantiers d'actions prioritaires puis à leur concrétisation. Chaque question se réfère à la fonction vitale choisie.*

#### 5. A quoi êtes-vous attachés ? Qu'est-ce qui mérite selon vous d'être conservé et sur lequel vous pouvez vous appuyer pour demain ?

- la consommation locale / les petits commerces de proximité / le marché / l'AMAP / la vente directe chez les producteurs
- le recours à la seconde main / le don ou le troc (à accentuer)
- le Repair café
- notre environnement / la végétation
- la dynamique de réflexion / les groupes locaux (zéro déchet par ex)

6. **Qu'est-ce que vous ne voulez plus ? Qu'est-ce qui n'est plus tenable aujourd'hui et que vous refusez de voir demain ?**

- le gaspillage (individuel, alimentaire, dans les restaurants, les entreprises, ...)
- la surproduction de déchet dans les entreprises et chez les commerçants / le suremballage
- la dictature des normes et des dates de consommation sur les produits alimentaires
- l'obsolescence programmée
- les objets à usage unique
  
- les produits non locaux quand on peut les trouver localement
- la publicité sur les produits polluants
  
- l'enfouissement des déchets
- se satisfaire (de l'augmentation) du tri, alors qu'il faudrait agir pour réduire le volume des déchets à la source
  
- le bétonnage, le recouvrement des sols (imperméabilisation)
- l'implantation de grands centres commerciaux
- le « grignotage » des terres agricoles par des surfaces bâties / imperméabilisées

7. **Qu'est-ce qui selon vous mérite des améliorations ? Qu'est-ce qui selon vous nécessite d'évoluer pour que vous puissiez vous appuyer dessus demain ?**

Sur les usages :

Accentuer : la seconde main (la revente), les usages collectifs d'objet

Changer la dynamique de toujours attendre une valeur monétaire derrière un échange (par exemple revendre d'occasion plutôt que donner ou troquer)

Manger moins de viande

Sensibiliser / Communiquer / démultiplier les lieux d'échanges et de discussion pour (faire) prendre conscience / faire évoluer les mentalités

Réfléchir à nos modes de consommation / avant tout acte d'achat

Aider socialement pour permettre les changements, les rendre accessibles à tous

Sur la provenance des produits de consommation :

Produire et consommer davantage localement

Favoriser la consommation auprès de producteurs locaux (circuits courts directs)

Ne plus importer des produits qui viennent de loin quand on peut les trouver localement

Se poser la question de la nécessité de certains produits qui viennent de loin.

Avoir accès à une réelle transparence sur les méthodes de production (empreinte carbone, éthique / équité)

Respecter la saisonnalité des produits (fruits / légumes)

Sur les déplacements :

Diminuer l'usage de la voiture, en particulier sur des courts trajets

Trouver / utiliser d'autres solutions que le pétrole

Sur les déchets :

Réduire ses déchets

Interdire / limiter les produits à usage unique

Recycler plus / mieux



8. **Qu'est-ce qui symbolise pour vous la commune de demain ? Grâce aux réponses précédentes, proposez jusqu'à 4 futurs souhaitables imaginés pour votre commune ? Commencez vos phrases par « Et si... »**

*Exemple : Et si demain nous produisions localement toute l'énergie dont nous avons besoin ? Et si demain nous devenions un territoire de promotion d'une agriculture saine et respectueuse de l'environnement*

1. **Et si Sainte Gemmes sur Loire avait pour objectif de tendre vers le Zéro Déchet ?**
2. **Et si Angers Loire Métropole avait pour objectif de tendre vers le Zéro Déchet ?**
3. **Et si on pensait autrement qu'avec de l'argent ?**

9. **Parmi les 4 propositions ci-dessus, laquelle recueille le plus votre adhésion ? Notez le numéro du futur souhaitable le plus partagé, et argumentez votre choix si vous le souhaitez.**

Le collectif partage le plus le futur souhaitable N° 1

**Et si Sainte Gemmes sur Loire avait pour objectif de tendre vers le Zéro Déchet ?**

Car : [argumentation]

- C'est le futur souhaitable qui permet de travailler le plus d'actions
- Les actions seront concrètes, parlantes, à la portée des habitants
- Les actions pourront être intergénérationnelles
- Des choses / actions sont déjà en place, elles peuvent servir de « socle » et être développées
- Pour un résultat concret, visible mesurable localement



## ETAPE 2 - LE CHAMP DES POSSIBLES

A l'étape précédente, vous avez voté pour un futur souhaitable qui représente la **vision positive** de votre territoire.

Selon vous, quel(s) serai(en)t le(s) **chantier(s)** qui permettrai(en)t de répondre à la vision positive choisie ? Ce que nous appelons « chantier » est une **proposition d'action concrète** ou **projet concret** qui participe à atteindre l'ambition définie précédemment.

### 10. Citez jusqu'à 5 chantiers qui vous semblent prioritaires à entreprendre et qui agriculteurs dans leur transition vers une agriculture saine et respectueuse de l'environnement.

- Idée de chantier n°1  
**Mettre à disposition des voitures, vélos, et d'autres objets mutualisés (pour le jardin, pour bricoler, pour la maison, pour travailler, ...)**
- Idée de chantier n°2  
**Mettre en œuvre des actions pédagogiques / des sorties/ateliers avec les enfants pour :**
  - *faire prendre conscience des enjeux*
  - *leur apprendre à repenser leur rapport à la consommation / l'argent*
- Idée de chantier n°3  
**Créer un lieu animé par une association ou un collectif, pour :**
  - *mettre en place des zones de dons / d'échanges d'objets*
  - *organiser / réaliser des actions de nettoyage des espaces naturels*
  - *organiser des rencontres intergénérationnelles / des échanges de savoir faire*
  - *organiser des actions de sensibilisation / de communication sur le sujets (journée thématique zéro déchet par ex)*
  - *organiser des ateliers DIY / des ateliers cuisine à partir de produits bruts*
  - *organiser des actions de promotion du compostage / du broyage*
  - *mettre en place des défis « funs » type « famille zéro déchets » /*
  - ...
- Idée de chantier n°4  
**Travailler avec les commerçants pour :**
  - *Développer le vrac*
  - *Mettre en œuvre des actions sur les invendus / limiter le gaspillage*
  - *Promouvoir les bonnes pratiques*
  - ...
- Idée de chantier n°5  
**Apporter une solution de compostage pour tous les logements (collectifs ou individuels)**

11. Parmi les 5 propositions ci-dessus, laquelle recueille le plus l'adhésion de votre commune ? Notez le numéro de l'idée de chantier la plus partagée, et argumentez votre choix si vous le souhaitez.

Le collectif partage le plus le chantier N° 3

**Créer un lieu animé par une association ou un collectif**

Car : [argumentation]

C'est un chantier suffisamment large permettant de mener une multitude de petites ou grandes actions, en les développant progressivement.

L'idée du **collectif d'habitants**, provenant des citoyens ayant participé aux Visio, est très intéressante. Elle permet d'intégrer l'aspect participatif et social à ce projet.

Les actions à mener dans ce lieu animé par ce collectif pourront créer du lien entre les habitants et entre les quartiers, tout en poursuivant un objectif concret : réduire la production de déchet.

## ETAPE 3 - LE CHOIX DES ACTIONS

---

Vous arrivez à la dernière partie de ce cahier de contributions. Nous vous invitons dans cette dernière partie à être très concret et penser « opérationnel » puisqu'il s'agit ici de tester la faisabilité sur votre commune des actions retenues précédemment.

Ainsi nous vous invitons à répondre précisément aux questions suivantes :

*Si vous avez retenu plusieurs actions, elles seront toutes à rendre opérationnelles. Répondez aux questions suivantes pour chacune de vos actions.*

### **ACTION 1 :**

#### **Créer un lieu animé par une association ou un collectif**

#### **12. Quel(s) est(sont) le(s) objectif(s) de cette action ? Décrivez-la en quelques lignes**

L'objectif de cette action (créer un lieu animé par un collectif) est de mener à bien des actions en faveur de la réduction des déchets.

Exemples :

- mettre en place des zones de dons / d'échanges d'objets
- organiser / réaliser des actions de nettoyage des espaces naturels
- organiser des rencontres intergénérationnelles / des échanges de savoir faire
- organiser des actions de sensibilisation / de communication sur le sujets (journée thématique zéro déchet par ex)
- organiser des ateliers DIY / des ateliers cuisine à partir de produits bruts
- organiser des actions de promotion du compostage / du broyage
- mettre en place des défis « funs » type « famille zéro déchets » /
- ...

#### **13. Quelle(s) est(sont) la(les) cible(s) principale(s) visées par l'action ?**

Les habitants de Sainte Gemmes sur Loire

#### **14. Qui ou quelle(s) structure(s) porte(nt) cette action ? (Citez 2 porteurs maximum)**

Une structure portant une action peut être : une entreprise ou un groupement d'entreprises (club d'entreprises, zone d'activité, etc), une association, un collectif, une collectivité (commune, métropole, département, etc.), etc.

1. Un collectif / Une association à créer  
Quelques habitants semblent déjà motivés pour y participer
2. La municipalité de Ste Gemmes sur Loire, pour la mise à disposition du local, pour des subventions éventuelles, pour de l'aide logistique

**15. Vous pensez à des partenariats possibles (collectivités, entreprises, associations, etc.), citez-les :**

- ALM peut être un partenaire actif pour du financement et du partenariat
- Le Repair Café pourra être accueilli dans ce local (déjà accueilli sur la commune)
- des partenariats avec des associations nationales ou locales peuvent aussi être intéressant ponctuellement ou durablement (Zéro Waste France / L'Etabli, ...)

**16. Pour la bonne mise en œuvre de l'action, quels seraient les besoins matériels ? les compétences techniques ? les besoins financiers ?**

- Un appui financier (subventions) serait nécessaire pour réaliser les travaux et aménager le local
- 
- 
- 

**17. Quelle(s) serai(en)t la (ou les) localisation(s) idéale(s) pour la réalisation de l'action ?**

- Un bâtiment appartenant à la commune, dans le centre-bourg

(un quartier, une rue, une commune, un bâtiment, une entreprise, une école, un magasin, etc. ?)

**18. Projetez-vous : à quelle temporalité l'action peut-elle être réalisée (à partir du 26 mars 2021) ?**

|   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Dans 6 mois (fin 2021) | <input checked="" type="checkbox"/> Avant fin 2022 |
| <input type="checkbox"/> Dans 1 an (début 2022) | <input type="checkbox"/> Après 2022                |

**19. Les premiers pas de l'action : citez les 5 premiers pas concrets à entreprendre dès demain pour mettre en œuvre l'action :**

1. Créer le collectif / l'association
2. Mettre en œuvre un projet pour cette association / ce collectif
3. Identifier un local communal et chiffrer les besoins en travaux et mobilier
4. Réaliser les travaux, aménager le local
5. Démarrer avec des animations pour faire connaître le lieu et le collectif

**ACTION 2 :**

Si vous souhaitez détailler plusieurs actions, il vous suffit de copier-coller les questions 12 à 19 ci-dessous.

**AUTRES ACTIONS :**

**Le chantier n° 2 « Mettre en œuvre des actions pédagogiques / des sorties/ateliers avec les enfants pour faire prendre conscience des enjeux / leur apprendre à repenser leur rapport à la consommation / l'argent »** peut être mis en œuvre sous l'impulsion du même collectif.

**Le chantier n°4 « Travailler avec les commerçants pour développer le vrac / mettre en œuvre des actions sur les invendus / limiter le gaspillage / promouvoir les bonnes pratiques / ... »** pourra être mené localement avec les commerçants Gemmois.

- **Le chantier n° 5 « Apporter une solution de compostage pour tous les logements (collectifs ou individuels) »** devra être mis en œuvre pour 2025 (loi de transition énergétique pour la croissance verte publiée le 17 août 2015).

La commune de Ste Gemmes sur Loire s'y emploiera avec :

- o La mise à disposition sur la commune de composteurs ALM
- o La promotion de la pratique du compostage / des usages du compost
- o Le suivi des expérimentations de composteurs publics tel que mis en œuvre sur Angers
- o Une réflexion sur la mise en place de composteurs collectifs
- o Une réflexion avec les commerçants à des solutions de proximité
- o ...